

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Cinquante-troisième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 27 juin – 1^{er} juillet 2005

Sous-Comité des finances

RESUME

Questions stratégiques et administratives

11. Finances

11.1 Rapport pour 2004..... SC53 Doc. 11.1

Le Secrétariat présente le document SC53 Doc. 11.1. Le Sous-Comité prend note du rapport.

11.2 Estimation des dépenses pour 2005..... SC53 Doc. 11.2

Le Secrétariat présente le document SC53 Doc. 11.2. Le Sous-Comité recommande que le Comité permanent accepte le transfert entre lignes budgétaires et l'utilisation des économies faites sur le poste de Secrétaire général adjoint pour compenser les éventuels dépassements de coûts.

11.3 Mesures d'économie et allocation du temps de travail du personnel pour 2006-2008..... SC53 Doc. 11.3

Le Secrétariat présente le document SC53 Doc. 11.3. Le Sous-Comité prend note des mesures d'économie approuvées par la Conférence des Parties à sa 13^e session (CdP13, Bangkok, 2004), qu'il sera nécessaire d'appliquer de 2006 à 2008 pour contenir les dépenses du programme dans les limites des ressources financières approuvées par les Parties.

11.4 Stratégies de stabilisation budgétaire SC53 Doc. 11.4

Le Secrétariat présente le document SC53 Doc. 11.4. Le Sous-Comité recommande ou prend note de ce qui suit:

a) Recouvrement des arriérés

Le Comité permanent devrait discuter de la proposition suivante, soumise par le représentant de l'Océanie (Australie):

- i) *Le Comité permanent demande à ses représentants régionaux d'intensifier leurs consultations avec les Parties ayant actuellement des arriérés, leur demandant le paiement de ces arriérés et, s'il y a lieu, leur engagement vis-à-vis d'un plan de paiement.*
- ii) *Les Parties ayant des arriérés à la fin de 2005 et n'ayant pas soumis de plan de paiement seront considérées comme ne respectant pas leurs obligations.*
- iii) *Le Comité permanent envisagera à sa 54^e session les actions appropriées concernant les Parties ne respectant pas leurs obligations.*

- b) Examen des offres officielles de gouvernements pour le déplacement du Secrétariat vers un autre lieu d'affectation d'un coût inférieur

Le Sous-Comité est d'avis que le Comité permanent n'a pas été mandaté pour demander s'il y a des offres officielles pour le déplacement du Secrétariat. Quoiqu'il en soit, les Parties intéressées pourraient soumettre à la CdP14 leur offre d'accueillir le Secrétariat, conformément à un mandat préparé par le Canada et accepté par le Comité permanent.

- c) Négociation en vue de la réduction des 13% de frais d'appui au programme

Le Président indique au Sous-Comité qu'il aura une discussion avec le représentant du PNUE et qu'il tiendra le Comité permanent informé des résultats de cette discussion.

11.5 Déplacer le fardeau financier vers le commerce SC53 Doc. 11.5

L'observateur d'Israël présente le document SC53 Doc. 11.5. Le Sous-Comité recommande que tout travail éventuel sur de nouveaux mécanismes de financement soit entrepris par le groupe de travail du Comité permanent sur le plan stratégique, et qu'il tienne compte du document CoP13 Doc. 14 qui traite du financement de la conservation des espèces de la faune et de la flore sauvages et de leur commerce international durable.

Interprétation et application de la Convention

20. Eléphant d'Afrique

20.3 Financement de MIKE à court terme..... SC53 Doc. 20.3

Le Secrétariat présente le document SC53 Doc. 20.3. Le Sous-Comité ne parvient pas au consensus sur la proposition figurant dans ce document et ne peut donc pas faire de recommandations.